

**DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO**  
Séance du 10 novembre 2022

L'an Deux Mille Vingt Deux et le Dix Novembre à 17H00, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 04 novembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

**OBJET** : Attribution des marchés de travaux pour la création d'une gare routière – Lots n°1 et 7.

**PRESENTS** : Paul-Marie BARTOLI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Virgile CAVALLI, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Myriam PUTHOD-HONORE, Margaux ROBINET-MONDOLONI, Elisabeth TABERNER.

**PROCURATIONS** : Michel COLONNA à Jean-Baptiste OLLANDINI, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Thierry GIRASCHI à Ghislaine ETTORI, Paul PETRELLI à Ange-François LEANDRI, Angélique PIANELLI-CASANOVA à Myriam PUTHOD-HONORE, Christine PINNA à Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, François-Joseph SCANAVINO à Alain FAGGIANI, Lydia WARTON à Santa DUVAL.

**ABSENTS** : Dominique CARLOTTI, Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 7 mai 2021, approuvant le projet global relatif aux opérations : Boulodrome, marché couvert et gare routière,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2021, attribuant les marchés de travaux pour la création d'une gare routière ;

Le Maire indique au Conseil Municipal que les lots 1 et 7 relatifs aux travaux de création d'une gare routière, attribués lors de la séance du 14 décembre 2021, ont été résiliés pour motif d'intérêt général.

Une nouvelle consultation a été lancée le 20 juillet 2022 pour lesdits lots.

Les offres ont été déposées sur la plateforme dématérialisée.

Après l'analyse des candidatures et des offres, les propositions suivantes ont été retenues :

Désignation du lot	Candidat retenu	Montant de l'offre H.T
Lot n°1 : Terrassements – VRD- Gros Œuvre.	SARL CDTP – Quartier Quatrina – 20110 PROPRIANO	59 994.62 €
Lot n°7 : Plomberie-Sanitaires-VMC	VALINCO PLOMBERIE- 8 Rue Charles Tomasini – 20110 PROPRIANO	8 133.86 €
	<b>Total H.T</b>	<b>68 128.48 €</b>

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à signer les marchés de travaux pour la création d'une gare routière (Lots n°1 et 7).
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif de la Ville pour l'exercice 2022 à l'article 2313 de l'opération 187.

La présente délibération est adoptée par 24 voix Pour, 0 voix Contre.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte, le : 14.11.2022

Publication électronique de l'acte exécutoire le : 16.11.2022

Fait à PROPRIANO, le 10 novembre 2022

Le Maire

Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

Elisabeth TABERNER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20221110-2022-063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2022

